Zeitschrift: Judaica : Beiträge zum Verstehen des Judentums

Herausgeber: Zürcher Institut für interreligiösen Dialog

Band: 72 (2016)

Artikel: Le Comité judéo-musulman pour l'indépendance de la Tunisie (1920-1921)

Autor: Larbi Snoussi, Mohamed

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-961487

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Comité judéo-musulman pour l'indépendance de la Tunisie (1920–1921)

Par *Mohamed Larbi Snoussi**

Abstract

In the wake of World War I, Tunisia experienced a unique attempt of its kind in the Arab world, an alliance between her Jewish and Muslim fellow citizens for the sake of obtaining independence from France. Although finally an abortive attempt, the very notion of a joint "Jewish-Muslim Committee for the Independence of Tunisia" is of highly symbolic value and points to existing alternatives to the course Tunisian history took after independence.

Im Gefolge des Zweiten Weltkriegs erlebte Tunesien ein einmaliges Experiment in der arabischen Welt: einen Zusammenschluss seiner jüdischen und muslimischen Landsleute mit dem Ziel, von Frankreich die Unabhängigkeit zu erringen. Wenn auch letztlich gescheitert, so ist allein schon das Unterfangen, ein gemeinsames „Jüdisch-muslimisches Komitee für die Unabhängigkeit Tunesiens" zu gründen, von hoher symbolischer Bedeutung. Es verweist auf Alternativen zum Verlauf, den die tunesische Geschichte nach der Unabhängigkeit nahm.

---

* *Mohamed Larbi Snoussi* [*Muḥammad al-ʿArabī al-Sanūsī*], historien en retraite, jusqu'à 2014 maître-assistant à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tunis. A côté d'un grand nombre d'articles traitant l'histoire de la communauté juive, de la presse judéo-arabe et du sionisme en Tunisie, Larbi Snoussi y a contribué avec deux ouvrages : *La presse judéo-arabe dans la Tunisie coloniale (1884–1896)*, Tunisie : MediaCom 12003, MC-Éditions ²2009 ; *Les activités sionistes dans la Tunisie de l'entre-deux-guerres, 1920–1939*, Tunisie : Éditions Sahar 2013. Adresse éléctronique : larbi_snoussi@yahoo.fr.

L'original de l'article est paru dans la revue tunisienne *Al-Maǧalla al-tārīḫiyya al-maġāribiyya (al-ʿahd al-ḥadīṯ wa-l-muʿāṣir = Revue d'histoire maghrébine (époque moderne et contemporaine) (RHM)* 30 (juin 2003) 111, pp. 343-359. La reproduction se fait avec l'autorisation et de l'auteur et du rédacteur de la revue, Abdeljelil Temimi, professeur d'histoire émérite à la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tunis et directeur-fondateur de la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI) qui publie, entre autres, cette revue. Le contact avec le professeur Temimi a été établi par *Friedhelm Hoffmann*, entre-temps à Tübingen, Allemagne, pendant un séjour de recherche à Tunis en été 2010 pour le compte de l'Unité de recherche 640 « Représentations d'ordres sociaux en mutation », conjointement gérée par l'université Humboldt à Berlin et le Zentrum Moderner Orient (ZMO) dans la même ville. La translittération des noms et termes arabes a été ajustés par ce dernier d'après le système suivi par *Judaica*.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la Tunisie avait connu une expérience exceptionnelle et unique en son genre dans le monde arabo-musulman. Il s'agissait en fait de l'ébauche d'une entente et d'un rapprochement effectif sur le plan politique entre les Musulmans et les Juifs de la Régence. Chose qui ne s'était jamais produite auparavant, d'autant plus que de nombreux juifs avaient cherché, avant même l'instauration du protectorat français en Tunisie, l'assistance des consulats des pays étrangers. Ou bien, certains autres avaient commencé à partir de 1905 de réclamer, au nom de toute la communauté, « l'extension de la juridiction française et de la nationalité française à tous les juifs ou du moins de leur accorder le droit d'option », consistant en « la faculté ouverte à l'indigène de renoncer à son statut et de se rallier au droit français temporairement, partiellement ».[1]

Cette tentative de rapprochement avait consisté en la formation d'un comité, dont le but primordial était la lutte contre le colonialisme, dans l'espoir d'instaurer un régime constitutionnel et une société plurielle, démocratique et multiconfessionnelle. Malgré son aspect symbolique et au-delà de l'échec qu'elle avait, par la suite, connu pour des considérations, ayant surtout trait aux tergiversations des juifs, cette expérience fut tout de même occultée par l'ensemble de l'historiographie établie par les Juifs tunisiens ou ceux qui se considéraient comme des juifs de Tunisie. En effet, ni Paul Sebag [*Būl Ṣabbāġ*] (Tunis 1919–2004 Paris),[2] ni Lucette Valensi (Tunis 1936–),[3] ni même Elie Cohen-Hadria (Tunis 1898–1987 Paris) dans ses souvenirs de militant socialiste[4] n'avaient signalé l'existence de cette tentative de rapprochement. Était-ce par omission, par désintérêt ou pour d'autres considérations, motivés plutôt par des choix poli-

1 Voir MARDOCHÉE SMA[D]JA, *De l'extension de la juridiction et de la nationalité française en Tunisie*, Tunis : Express-Imprimerie 1905 ; disponible aussi en version élec-tronique sous le lien : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5803968j (consulté le 01.12.2015).

2 Voir PAUL SEBAG, *Histoire des juifs de Tunisie : des origines à nos jours* (Collection 'Histoire et perspectives méditerranéennes'), Paris 1991.

3 Voir LUCETTE VALENSI [NÉE CHEMLA], « Espaces publics, espaces communautaires aux XIXe et XXe siècles », in : *Confluences Méditerranée* 10 (printemps 1994), pp. 97-109.

4 Voir ELIE COHEN-HADRIA, *Du Protectorat français à l'indépendance tunisienne : souvenirs d'un témoin socialiste* (Cahiers de la Méditerranée), Nice 1976.

tiques, afin de justifier la permanence d'une « discorde » entre Musulmans et Juifs d'une façon générale ?[5]

Or dans la série « Histoire du mouvement national », déposée dans les Archives nationales, nous avons trouvé dans le deuxième carton un dossier intitulé « Comité judéo-musulman pour l'indépendance ».[6] Aussi allons-nous nous proposé d'étudier ce comité, les raisons de sa constitution, son programme, les motivations de ses membres, ainsi que son revers et la fin de cette expérience, en se fondant essentiellement sur le dossier précité, mais en le complétant aussi par d'autres sources d'information. Le dossier en question comporte seulement vingt-neuf pièces. Il s'agit en grande partie de notes de police, établiées, pour la plupart, par le commissaire Clapier, qui était, dans les années 1920, chargé des destinés de la « Police des chemins de fer et des ports tunisiens », ainsi que de la « surveillance des indigènes ».

Rédigés pour la plupart au conditionnel, ces notes évoquaient tout de même une tentative préconisée par les nationalistes tunisiens, au lendemain de la Grande guerre de 1914–1918, dans l'espoir de réaliser une association entre musulmans et juifs tunisiens, dans le but de réclamer de concert « une Constitution », qui garantirait les droits et les devoirs de chacune des deux communautés à l'égard de l'État et de la société.

Cette expérience fut solidée par un échec. Et les raisons en étaient multiples : D'abord, il y avait la situation ambiguë dans laquelle vivait la communauté des juifs tunisiens. Equivoque que même les nationalistes tunisiens n'avaient pas saisi, puisqu'ils ignoraient, en fait, les soubassements du conflit et de la division séculaire existant au sein de la communauté juive, et dont les répercussions se manifestent jusqu'à nos jours, entre juifs *twansa*, d'origine autochtone, et les juifs *grana*, d'origine portugo-livournaise.[7]

---

5 Voir MICHEL ABITBOL, *Le passé d'une discorde : Juifs et Arabes depuis le VIIe siècle*, [Paris] 1999.

6 ARCHIVES NATIONALES DE TUNISIE (A. N. T.), *Série Histoire du mouvement national*, carton 2, dossier 8.

7 Pour comprendre davantage les dissensions entre juifs *twansa* et *grana*, voir ANDRÉ CHOURAQUI, *Les juifs d'Afrique du Nord : marche vers l'Occident*, Paris 1952, pp. 261-301 ; DAVID CAZÈS, *Essai sur l'histoire des Israélites de Tunisie depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'établissement du protectorat de la France en Tunisie*, Paris 1888, pp. 118-129 ; disponible aussi en version électronique sous le lien : http://nbn-resolving.de/urn/resolver.pl?urn=urn%3Anbn%3Ade%3Ahebis%3A30%3A1-101597 (consulté le 02.12.2015); LIONEL LÉVY, *La communauté juive de Livourne :*

Ensuite, il y avait les hésitations des autorités coloniales, qui entretenaient à l'égard des juifs tunisiens une politique ambivalente. D'ailleurs, les représentants de la France protectrice ne cessaient, d'un moment à l'autre, d'alimenter, surtout dans les moments de crises, des actions provocatrices à l'encontre des juifs. Ainsi, tout en les rejetant, sous la pression des colons prépondérants, notamment les antisémites d'extrême droite, ces autorités s'appliquaient à détacher la majorité d'entre eux, notamment les pauvres Twansa de leur environnement socioculturel pour les utiliser éventuellement contre les autochtones musulmans d'une part, et contre les juifs livournais d'autre part, à cause de l'engagement politique de ces derniers avec l'Italie, surtout à un moment où « le péril italien »[8] commençait à devenir beaucoup plus insistant.

Enfin, il y avait les prédispositions des juifs tunisiens, comme d'ailleurs tous les juifs du monde entier, à rechercher la protection du plus fort. Autrement dit, la recherche d'une autre forme de *ḏimma*,[9] beaucoup plus

---

le dernier des livournais ; essai (Histoire et perspectives méditerranéennes), Paris 1996, p. 13 ; JACQUES VEHEL, *Grana et Twansa ou les deux communautés juives de Tunis*, conférence prononcée à l'Université populaire juive de Tunis en 1930 (manuscrit de l'Alliance Universelle Israélite).

8 Depuis les années 1890, les Français ne cessaient de crier au danger italien pour leur présence dans la Régence de Tunis. Toute une littérature dans ce sens a été élaborée sur les colonnes des journaux, notamment *La Tunisie française* et l'officieux *La dépêche tunisienne*, dénonçant le péril que représentaient les Italiens, particulièrement leurs représentants, les juifs livournais. Voir à ce propos, notre étude « Tolérance et intolérance en Tunisie au début de la colonisation : le cas des Juifs tunisiens (1881–1914) », in *Al-Maǧalla al-tārīḫiyya al-maġāribiyya (al-ʿahd al-ḥadīṯ wa-l-muʿāṣir = Revue d'histoire maghrébine (époque moderne et contemporaine) (RHM)* (Tunis) 30 (janvier 2003) 109, pp. 79-103.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Charles Monchicourt avait encore une fois sonné l'alarme. Voir à ce propos RODD BALEK [ALIAS CHARLES MONCHICOURT], *La Tunisie après la guerre 1919–1921 : problèmes politiques*, Paris 21922 ; originellement paru comme série d'articles, voir RODD BALEK [ALIAS CHARLES MONCHICOURT], « La Tunisie après la guerre », in : *L'Afrique Française : bulletin mensuel du Comité de l'Afrique Française et du Comité du Maroc* 30 (1920), pp. 128-131, 168-174, 194-201, 226-231, 280-282, 318-322, 353-362 ; 31 (1921), pp. 9-14, 40-49, 80-89, 110-118, 147-152, 183-190, 221-223, 247-250, 283-290, 327-335, 373-380 ; 32 (1922), pp. 28-36, 80-98, 136-139.

9 A propos de la *ḏimma* en terre d'Islam, il convient de voir ḤASAN AL-MIMMĪ [HASSAN EL-MEMMI], *Ahl al-ḏimma fī al-ḥaḍāra al-islāmiyya = La condition des « dhimmys » ou les non-musulmans dans la civilisation musulmane*, préface par AL-

rassurante, pour se procurer ce qu'ils avaient supposé une nouvelle identité.[10] Cette nouvelle *ḏimma* fut fournie par le système de naturalisation, parcimonieusement accordée par les autorités coloniales. L'objectif de celles-ci ne consistait pas à accorder cette « faveur » à tous les juifs de la Régence, comme ce fut les cas pour l'Algérie en 1870 avec le décret Crémieux, dont, d'ailleurs, certains Français de Tunisie avaient par la suite regretté la promulgation.[11] Mais, il s'agissait, en réalité, d'attirer les juifs *grana*, autrement dit les Livournais, dans le giron de la France pour contrecarrer l'influence italienne. D'autre part, il y avait également, ce qu'on peut dénommer, le syndrome de la « livournisation », c'est-à-dire la volonté de plusieurs juifs twansa d'appartenir à la communauté livournaise, même s'ils étaient, par affiliation maternelle ou même paternelle, des Tunisiens. Aussi, ces juifs twansa espéraient-ils obtenir la nationalité française pour se considérer comme étant d'origine européenne et à postuler ultérieurement, selon l'accord des deux communautés établi en 1741 et renouvelé en 1784,[12] à une reconnaissance comme étant des *gornis*.

D'une protection à une autre, en dépit d'un antisémitisme colonial latent

Toujours est-il, quelle a été la situation des juifs en Tunisie à la veille de la Grande guerre ? Inutile de rappeler qu'à la vielle de l'instauration du Protectorat français en Tunisie, la situation des juifs tunisiens n'était pas aussi dramatique comme le laissaient entendre certaines études ou certaines propagandes. Certes, ils subissaient, tout comme les musulmans tunisiens, les abus et les exactions du pouvoir beylical.[13] Mais ils enduraient beau-

---

ŠĀḎILĪ AL-QILĪBĪ [CHEDLI KLIBI], ancien secrétaire géneral de la Ligue arabe, Bairūt [Beyrouth] : Dār al-Ġarb al-Islāmī 1998 (203 p. en arabe + 3 p. en français), que de se fier à l'ouvrage de BAT YE'OR [ALIAS GISÈLE LITTMAN NÉE OREBI], *Le dhimmi : profil de l'opprimé en Orient et en Afrique du Nord depuis la conquête arabe*, Paris 1980, autour duquel une campagne de propagande fut orchestrée, alors qu'il regorge de généralités, d'amalgames et d'accusations erronées.

10 Dans le web des juifs tunisiens *www.harissa.com*, il est noté que ces derniers « *ont cru et continuent à* [...] *croire* » que la France est le pays de « *leurs ancêtres* » ; voir « Objectif » sous le lien http://www.harissa.com/objectif.htm (consulté le 03.12.2015).

11 Voir *La dépêche tunisienne* du 10 mars 1895.

12 Voir CAZÈS, *Essai sur l'histoire* (note 7), pp. 128 et s, et SEBAG, *Histoire des juifs* (note 2), p. 96.

13 Voir CHOURAQUI, *Les juifs d'Afrique du Nord* (note 7), p. 82.

coup plus les excentricités des juifs *grana*[14] et les excès de leurs différents Caïds, comme ceux du Caïd Nessim Scemama [*al-qāʾid Nasīm Šamāma*] (Tunis 1805–1873 Livourne), lui aussi considéré de rite portugais. Toutefois, cette situation s'était d'une façon générale « sensiblement améliorée »,[15] alors qu'auparavant seule la minorité des juifs *grana* jouissait, de par leurs services financiers auprès des Beys, de l'estime de ces derniers.

Le Protectorat français n'avait rien fait pour améliorer cette situation du moins sur le plan judiciaire, espérant ainsi garder un certain *statu quo* pour ne pas soulever l'indignation des colonialistes français, ni les protestations des autochtones, qui considéraient les juifs comme des Tunisiens à part entière. Pourtant, de nombreux juifs, notamment les jeunes, qui avaient fréquenté les bancs des écoles de l'Alliance Israélite Universelle, n'avaient cessé de réclamer l'extension de la justice française pour l'ensemble de la communauté ou le droit d'option, malgré les tentatives d'introduire des réformes au sein de la justice tunisienne et surtout au niveau du tribunal rabbinique, jugées par certains colons comme une forme d'indulgence à l'égard des juifs.[16] Ils avaient, en effet, cru à la pérennité du régime colonial.[17]

Il n'en reste pas moins que les autorités coloniales avaient accordé en octobre 1910 par une loi le droit à la naturalisation pour ceux qui étaient détenteur d'un diplôme d'enseignement supérieur. Cette loi fut considérée comme restrictive. Mais elle fut promulguée afin d'attirer les juifs *grana* au sein de la famille française. Toutefois, elle fut soumise à la critique et à l'opposition des Musulmans, qui considéraient que les juifs tunisiens relevaient de la souveraineté du Bey, garantie par le traité de 1881,[18] ainsi

---

14 Voir notre étude « Tolérance » (note 8).

15 Voir ROBERT ATTAL & CLAUDE SITBON, *Regards sur les Juifs de Tunisie* (Présences du judaïsme), Paris 1979, p. 18.

16 Voir *La Tunisie française* du 18 février 1899.

17 Voir ABDELKRIM ALLAGUI, « L'État colonial et les Juifs de Tunisie de 1881 à 1914 », in : *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France* 32 (1er semestre 1999) 1 : *Dossier : Les Juifs de Tunisie*, pp. 32-39.

18 Voir à ce propos ALI BACH-HAMBA, « Les Israélites tunisiens », in : *Le Tunisien* des 14, 21, 28 octobre, 11, 18 et 25 novembre 1909 ; ABDELJELIL ZAOUCH, « Les Israélites et la justice », in : *Le Tunisien* du 4 novembre 1909 ; ABDELJELIL ZAOUCH, « La question juive en Tunisie », in : *Le Tunisien* du 30décembre 1909 ; ALI BACH-HAMBA, « Notre programme », in : *Le Tunisien* du 7 février 1907.

qu'aux pressions des colonialistes, au sein desquels se trouvait une minorité agissante d'antisémites.[19] D'ailleurs, la judéophobie de ces derniers était en réalité d'ordre économique, puisqu'ils considéraient les juifs, notamment les Livournais, avant même l'établissement du Protectorat, comme leurs potentiels concurrents dans le domaine commercial.[20]

L'antisémitisme latent des colons et à moindre degré celui des fonctionnaires de l'administration coloniale s'était poursuivi jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, si n'était au-delà de cette période. Le commissaire Clapier avait attesté la continuité de ce sentiment chez les colons. Dans un rapport daté d'août 1918, ce commissaire estimait que les colons considéraient les juifs comme « une horde »[21], « des fourbes, dissimulateurs, audacieux et changeants », qui voulaient « se frayer un chemin avec le plus fort, en s'adaptant à ses habitudes et à sa langue ».[22]

Par ailleurs, ces colons, notamment ceux de l'extrême droite, reprochaient aux juifs d'avoir profité de la mobilisation des Français pour s'enrichir et fructifier leurs affaires et exhiber leur richesse.[23] En effet, l'extême droite en Tunisie avait, au lendemain de la Grande guerre, renforçé ses potentialités, d'autant plus qu'à la suite du succès de la droite d'une façon générale aux élections législatives de novembre 1919 et à la propagation des sentiments nationaux en France les Prépondérants de la colonisation avaient conforté leur position dans la Régence. Le groupement de *La gazette nationaliste*, préconisant un nationalisme intégral dans un cadre monarchique,[24] était animé d'abord par André Nicolaï, ensuite par

---

19 Voir notre étude « Tolérance et intolérance en Tunisie au début de la colonisation : le cas des Juifs tunisiens (1881–1914) », in : *Al-Maǧalla al-tārīḫiyya al-maġāribiyya (al-ʿahd al-ḥadīṯ wa-l-muʿāṣir = Revue d'histoire maghrébine (époque moderne et contemporaine) (RHM)* 30 (janvier 2003) 109, pp. 79-103.

20 ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *Correspondance de Léon Roches* (*Correspondance commerciale*, t. 57) du 12 septembre 1862.

21 Il faut signaler que ce même qualificatif fut utilisé par George Sadnac en 1887, voir son article « Barricades à Tunis », in : *Le progrès tunisien* du 24 mars 1887.

22 A. R. T., *Série Histoire* (note 6), note d'août 1918.

23 Voir à ce propos, les journaux d'extrême droite, comme *La gazette nationaliste* n° 1 du 18 décembre 1919, devenu à partir du numéro 12 du 4 mars 1920 *La voix française*, ainsi que le journal *Le falot* paru le 17 octobre 1920 et devenu à partir de septembre 1920 *La lanterne*.

24 Voir BÉCHIR TLILI, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme dans le Maghreb des années 1919–1934*, t. 1 : *Fondements et orientations des nationalismes en Tunisie et en Algérie 1919–1921*, Tunis : Publications de l'Université de Tunis 1984,

Antoine Colonna (Tunis 1901–1976 Paris) et Denys Aréna. Réfutant la démocratie parlementaire et le libéralisme,[25] l'un des fondements de son programme était « de créer une jeunesse capable de faire respecter le nom de la France dans la Régence [...] afin d'entretenir toujours vivace dans les cœurs le sentiment national » et « pour que la race s'affirme et ne dégénère pas ».[26] Il préconisait également, à l'instar d'Édouard Drumont (Paris 1844–1917 ibid.), la lutte « contre la plus formidable puissance du monde d'alors et d'à présent, parce qu'occulte et ténébreuse : Israël ».[27] Il considérait également que la « race juive » n'avait produit que des « traîtres » et demeurait en conséquence « inadmissible ».[28]

Pour sa part, l'administration coloniale n'était pas assez vigilante, puisqu'elle avait fermé les yeux, lorsqu'à la suite d'une bagarre entre malfaiteurs, certains soldats zouaves musulmans, agressés par des juifs, entreprirent, en août 1917 et novembre 1918, encouragés en cela par des jeunes colons français, le saccage de quelques maisons et magasins de juifs de la Hara [*al-ḥāra*]. Actions qui furent, d'ailleurs, condamnés par les Jeunes tunisiens en exil.[29]

Entre l'engagement effectif et la défection

Cependant, comment s'était présentée la situation de la Tunisie au lendemain de la Grand guerre 1914–1918 ? Nous n'allons pas évoquer les péripéties de l'évolution du mouvement national en cette période. Plusieurs travaux y ont été consacrés.[30] Quant aux juifs tunisiens, n'étant

---

pp. 271 et s.

25 Voir TLILI, *Nationalismes, socialisme et syndicalisme* (note 24), p. 266.

26 Voir ANDRÉ NICOLAÏ, « Notre programme », in : *La gazette nationaliste* du 18 décembre 1919.

27 Voir DENYS ARÉNA, « La France aux Français », in : *La voix française* du 4 mars 1920.

28 ARÈNA, « La France aux Français » (note 27).

29 Voir BÉCHIR TLILI, « La Grande Guerre et les questions tunisiennes : le groupement de *La revue du Maghreb* (1916–1918) », in : *Les cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines* 26 (1978) 101-102, pp. 31-108. Ces événements de 1917 et 1918 n'ont pas été bien étudiés d'une manière objective. Aussi allons-nous rouvrir le dossier pour éviter les accusations gratuites formulées à l'encontre des Tunisiens d'une façon générale.

30 Voir MOHAMED HÉDI CHÉRIF, « L'histoire du XXème siècle tunisien : sources et études », in : *IBLA : revue de l'Institut des Belles Lettres Arabes = Ma'had al-ādāb al-'arabiyya* 50 (1987), 159, pp. 91-114.

pas homogènes, ils étaient déjà divisés en deux rites depuis 1710 et en différentes classes.[31] Outre les orthodoxes, qui s'étaient accrochés au début à leur identité tunisienne et avaient refusé toute forme d'assimilation par la France, et les Livournais, dont la plupart de leurs membres étaient encore attachées à l'Italie, la majorité de la classe moyenne, ainsi que les pauvres qui, se trouvant dans l'incertitude, optèrent dès les années 1910 ou bien pour le socialisme dans le cadre de la France, pour acquérir la nationalité française et devenir des citoyens français à part entière, ou bien pour le sionisme, dont les adeptes commençaient à s'activer.[32]

Ils se trouvaient ainsi divisés et déchirés entre plusieurs options, surtout que leur confiance dans la France de 1789 a été en quelque sorte ébranlée suite aux événements de 1917 et 1918, même si Paris avait souscrit, dès février 1918, par la déclaration Pichon à celle de Balfour du 2 novembre 1917. Car, à l'époque, hormis une minorité d'activistes sionistes, fortement divisés, l'ensemble des juifs tunisiens ne croyait pas au projet sioniste.[33] Toutefois, la nouvelle situation de l'après-guerre avait beaucoup plus touché les juifs *grana* que les autres juifs. En effet, ces derniers commençaient à perdre la place privilégiée qu'ils détenaient autrefois auprès de la famille beylicale et de la bourgeoisie tunisoise. Farouchement

---

31 Voir CLAUDE HAGÈGE, *Les juifs tunisiens et la colonisation française jusqu'en 1914*, thèse de 3éme cycle, ronéo, Paris 1973, pp. 9-10 et 107-125.

32 Voir notre travail *Les activités sionistes dans la Tunisie de l'entre-deux-guerres, 1920–1939*, Tunisie : Éditions Sahar 2013 (initialement présenté et soutenu en octobre 1980 à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis dans le cadre d'un certificat d'aptitude à la recherche en histoire (C.A.R) sous le titre *Les activités sionistes dans la Tunisie de l'entre-deux-guerres*), et notre article « Aux origines du mouvement sioniste en Tunisie à la veille de la Grande Guerre : création de l'Aghoudat-Sion et sa première scission (1887–1914) », in : *Les cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines = Al-Kurrāsāt al-tūnisiyya : maǧallat al-ʿulūm al-insāniyya* 44 (1991) 157-158 : *Numéro spécial : actes du Ve Congrès d'Histoire & de Civilisation du Maghreb (octobre 1989)* Le Maghreb et les pays de la Méditerranée : échanges et contacts (2) = *ʿAdad ḫāṣṣ : al-muʿtamar al-ḫāmis li-tārīḫ al-maġrib al-ʿarabī wa-ḥaḍāratihī (uktūbir 1989)* Al-Maġrib al-ʿarabī wa-bilād al-baḥr al-abyaḍ al-mutawassiṭ : al-mubādalāt wa-l-ʿalāqāt (2), pp. 225-274. Voir aussi AL-HĀDĪ AL-TAYMŪMĪ [HÉDI TIMOUMI], *Al-Našāṭ al-ṣihyūnī bi-Tūnis, 1897–1948* [*Les activités sionistes en Tunisie, 1897–1948*], Ṣafāqis [Sfax] : Dār Muḥammad ʿAlī li-l-Našr 1982.

33 AL-TAYMŪMĪ [TIMOUMI], *Al-Našāṭ al-ṣihyūnī* [*Les actvitités sionistes*] (note 32).

pro-italiens, ils étaient mécontents de la dégradation progressive de leur influence et des menaces d'assimilation par la France, qui pesaient sur leur destin.[34]

C'était dans ces conditions qu'une trentaine de notables juifs prirent part à une réunion, tenue par « les patriotes tunisiens » au café de France, probablement à la fin de mars 1919, à la suite des manifestations du Wafd égyptien.[35] Toutefois, cette réunion fut ajournée d'une semaine pour des consultations, afin de penser sérieusement au statut du Parti tunisien, que les patriotes comptaient proclamer. Seulement, faisant défection les juifs n'avaient pas assisté à la seconde réunion. Nous n'avons pas pu établir la liste des trente notabilités juives, ayant participé à la première réunion, ni connaître les raisons qui les avaient amenées à ne pas honorer leur engagement pour la seconde réunion et qui allait être par la suite de lourdes conséquences dans les relations intercommunautaires. Mais, nous pouvons à ce propos avancer quelques hypothèses et suppositions. Au cours de la première réunion, un désaccord, quant à la tactique à adopter à l'égard du régime colonial, fut enregistré. Ce qui avait certainement nécessité son report. En effet, il semble que certains militants aient préconisé une action directe et avaient réclamé des réformes, pouvant aboutir purement et simplement à l'indépendance du pays, comme l'avait préconisé Abdelaziz Thaâlbi [*ʿAbdalʿazīz al-Ṯaʿālibī*] (Tunis 1876–1944 ibid.). D'autres, comme Hassen Guellaty [*Ḥasan al-Gallātī*] (Ksar el Boukhari, Algérie 1878–1966 Tunis) et Mohamed Noômane [*Muḥammad Nuʿmān*] (Tunis 1875–1962 ibid.), plus proches des socialistes, acceptaient volontiers le régime colonial, tout en réclamant son aménagement au profit de la masse des indigènes. Il semble également que cette différence d'approche ait touché les trente juifs, ayant pris part à la première réunion du café de France et que les notabilités des juifs twansa avaient choisi la seconde approche, vu son aspect modéré.

Par contre, les *Grana* étaient encore divisées. Ceux qui étaient de nationalité française, comme les Valensi et les Bonan, étant pour la colonisation, n'avaient pas, semble-t-il, apprécié la tournure de cette réunion, même pas sa tendance modérée. Par contre, les Livournais pro-italiens

---

34 Voir JULIETTE BESSIS, *La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie* (Publications de la Sorbonne : série internationale, t. 15), Paris 1981, pp. 38 et s.

35 Voir à ce propos MUSTAPHA KRAÏEM, *Nationalisme et syndicalisme en Tunisie, 1918–1929*, Tunis : Union Générale Tunisienne du Travail 1976, p. 151.

semblaient avoir opté pour la ligne dure d'Abdelaziz Thaâlbi, réclamant l'indépendance de la Tunisie, dans l'espoir de créer des problèmes à la France et de voir l'Italie la supplanter dans la Régence. Mais étant minoritaires au sein de la communauté juive, malgré leur puissance économique, ils n'y avaient pas pu faire prévaloir leur point de vue, entraînant ainsi la défection de l'ensemble des juifs. Autre raison de cette défection semblait être à cause des pressions faites par l'administration coloniale auprès de ces notabilités. En effet, celle-ci s'était empressée pour annoncer la constitution d'une commission d'enquête, afin d'évaluer les pertes occasionnées pour les juifs au cours des événements de 1917 et 1918, proclamant son intention de dédommager les personnes qui avaient été touchées.

Néanmois et en dépit de cette attitude, les contacts entre musulmans et juifs s'étaient poursuivis, surtout avec les modérés parmi les nationalistes, qui étaient pour une « politique d'association ».[36] En effet, dans une lettre addressée à Thaâlbi, le 23 août 1919, alors qu'il était à Paris pour établir des contacts avec la gauche française et les anticolonialistes, Chédly Kastalli [*al-Šāḏilī al-Qasṭalī*] (Tunis 1882–assassiné 1953 à Tunis), très proche du modéré Hassen Guellaty, l'avait informé qu'il avait procédé, avec les membres du parti tunisien, à des pourparlers avec certains juifs tunisiens, dans le but de réaliser un « rapprochement » des points de vue. En même temps, Joseph Baranès avait, pour sa part, assisté à Paris à un banquet, organisé par Abdellaziz Thaâlbi. Il faut signaler que ce dernier, en dépit de son orientation jugée quelque peu extrémiste par les colonialistes, était en bon terme avec les juifs, puisqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, particulièrement en 1906, il avait écrit en collaboration avec Hédi Sebaï [*al-Hādī al-Sibāʿī*] et César Benattar [*Sīẓār Bin ʿAṭṭār*] (1868–1937) l'ouvrage *L'esprit libéral du Coran*.[37] De plus, au moment où Abdellaziz Thaâlbi conduisait la première délégation nationaliste à Paris en 1919, il avait rencontré, entre deux trains à la frontière franco-helvétique, Mohamed Bach Hamba [*Muḥammad Bāš Ḥānbā*] (Tunis 1881–1920 Berlin), un des rescapés

36 Voir HAMADI SAHLI (éd.), « La publication intégrale du Rapport Baron », in : *Al-Maǧalla al-tārīḫiyya al-maġāribiyya (al-ʿahd al-ḥadīṯ wa-l-muʿāṣir = Revue d'histoire maghrébine (RHM)* 9 (1982) 27-28, pp. 295-339.

37 Cet ouvrage fut publié chez Leroux à Paris en 1905 (CÉSAR BENATTAR, EL HADI SEBAÏ & ABDELAZIZ ETTÉALBI, *L'esprit libéral du Coran*) et réédité sous le titre *Rūḥ al-taḥarrur fī al-Qurʾān* par MUḤAMMAD AL-MUḪTĀR AL-SALLĀMĪ en 1985 à Beyrouth chez *Dār al-Ġarb al-Islāmī* avec une traduction en arabe faite par ḤAMĀDĪ AL-SĀḤILĪ [HAMADI SAHLI].

du mouvement *Jeunes tunisiens*, en exil en Suisse, et s'était mis en accord avec lui sur la nécessité de procéder à un rapprochement avec les juifs tunisiens.[38]

Vers la création du Comité judéo-musulman pour l'indépendance

Malgré les dissensions apparues entre musulmans et juifs, lors de la création du *Parti tunisien* en mars 1919, les contacts entre les deux communautés s'étaient poursuivis, afin d'aboutir à un consensus. Mais, une fois le Parti Libéral Constitutionnel Tunisien (Destour) [*al-dustūr*] constitué en mars 1920, il semble que les juifs, surtout les insatisfaits de la politique de la Résidence à propos de la naturalisation, et faute de vouloir y adhérer, avaient préféré créer avec les musulmans modérés le Comité judéo-arabe pour l'indépendance. Il semble qu'ils aient voulu l'utiliser comme un moyen de pression et de chantage, afin de réaliser leurs objectifs, proclamés depuis la veille de la Première Guerre mondiale. D'autre part, le commissaire Clapier estimait que le véritable instigateur de cette alliance était l'avocat Albert Bessis [*Albār Basīs*] (Carthage 1885–1972 Tunis), qui « aurait décidé de se venger et pour ce faire, aurait résolu de créer des difficultés à la France en Tunisie », devenant ainsi un fervent défenseur des instances du tribunal rabbinique, alors qu'il était auparavant un adversaire résolu à l'organisation judiciaire indigène pour les juifs.[39] Toujours selon Clapier, Albert Bessis aurait adopté cette attitude, parce que certaines familles françaises lui avaient fermé leurs portes, suite à son refus, au début de la guerre, de s'engager dans l'armée française, pour des raisons familiales, comme il s'était « dérobé à toutes les avances qui lui étaient faites pour contribuer au moins de ses deniers, d'une façon appréciable, aux œuvres de guerre ».[40]

Ce comité avait vu le jour en juillet 1920 et non avant la création du Destour. D'autant plus que la charte de ce dernier indiquait que les « membres se recrutaient parmi les Musulmans et Israélites tunisiens, chaque adhérent devant prêter serment sur le livre sacré de sa religion »,[41] laissant la porte ouverte à ces derniers pour prendre effectivement part au

38 Voir KRAÏEM, *Nationalisme et syndicalisme* (note 35).

39 ARCHIVES NATIONALES DE TUNISIE (A. N. T.) : *Série Histoire du mouvement national*, carton 19, dossier 1, note du 22 novembre 1920.

40 A. N. T. : *Série Histoire* (note 39).

41 Voir « Le rapport Baron » (note 36).

Destour. Toutefois, les juifs tunisiens s'étaient désistés, jugeant le parti de Thaâlbi comme extrémiste et préférant se rallier à la tendance réformiste dirigée par Hassen Guellaty.

Dans quelles conditions fut créé ce comité ? Au lendemain de la Grande guerre, les Tunisiens avaient cru à une éventuelle normalisation de la situation. Ils avaient, en effet, enduré pendant la guerre, non seulement de la pénurie des matières de consommation de base, mais aussi de la cherté et de la floraison du marché noir. Aussi, de nombreuses personnalités, comme le cheikh Ahmed Chérif [*Aḥmad al-Šarīf*], Imam de la Grande Mosquée (1890–1919), avaient-elles demandé au Bey d'intervenir auprès des autorités coloniales pour procéder à une diminution des prix des semoules et des pains.[42] Mais rien ne fut. Car, même si le prix du pain fut homologué dans la Métropole, il n'en était pas de même pour la Tunisie, où il avait même doublé. En effet, si le quintal de farine se vendait en France à 100 francs, en Tunisie la même pesée était commercialisée à 150 francs, tel point que le kilo de pain s'y était vendu à 1,85 franc au détail et à 1,80 franc en gros.[43]

Dans ces conditions et à l'annonce de ces augmentations, les boulangeries furent dévastées et un poste de police attaqué à la suite d'une manifestation organisée le 6 août 1920, appelant à l'arrêt de l'exportation du blé tunisien pour satisfaire les besoins de la population. Les ouvriers de Saint Gobin, près du port de Tunis, ainsi que les dockers de ce dernier avaient entamé une action de grève, refusant de décharger les bateaux, annonçant par là les prémisses d'un mouvement de grèves, qui allait être, en 1924, à l'origine de la création de la première expérience syndicale autochtone avec la C. G. T. T. de Mohamed Eli El Hammi [*Muḥammad ʿAlī al-Ḥammī*] (El-Hamma 1890–1928 La Mecque).[44] Cette grève s'était prolongée

---

42 A. N. T. : *Série E*, carton 550/30-15, dossier 39, rapport de police d'août 1919.

43 INSTITUT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE DU MOUVEMENT NATIONAL (I. S. H. M. N.), bobine 483, dossier 6, folio 284, *Rapport Panaux* du 4 août 1920.

44 Voir à ce propos AL-ṬĀHIR AL-ḤADDĀD [TAHAR HADDAD], *Al-ʿUmmāl al-tūnisiyyūn wa-ẓuhūr al-ḥaraka al-niqābiyya* [*Les ouvriers tunisiens et l'apparition du mouvement syndical*], Tunis 1927, réédité plusieurs fois à partir de 1966 ; traduction française : TAHAR HADDAD, *Les travailleurs tunisiens et l'emergence du mouvement syndical* (Collection patrimoine historique), trad. de l'arabe par ABDERRAZAK HALIOUI, [Tunis] : Maison Arabe du Livre [1985].

jusqu'au 9 août de la même année.[45] D'autres manifestations avaient également éclaté à Mahdia [*al-Mahdīya*] et à Sousse [*Sūsa*], appelant également l'abaissement des prix des semoules et dérivées, notamment le pain.[46] Il semble ainsi que ces difficultés économiques aient été à l'origine du renouvellement du rapprochement entre musulmans et juifs sous l'initiative d'Emile Fabre, directeur du journal *Le cri du soir*, réunion au cours de laquelle « il aurait été décidé de protester, énergiquement, contre l'exportation de l'huile et des céréales »,[47] mot d'ordre qui fut adopté par les manifestants du 6 août 1920. C'était dans ces conditions que fut créé ce Comité judéo-musulman pour l'indépendance.

Toutefois, quel était le but politique pour lequel fut créé ce comité ? Selon les rapports de police, ce comité avait pour objectif la formation d'un « bloc entre Jeunes tunisiens musulmans et Jeunes tunisiens israélites, afin d'obtenir une Constitution en Tunisie ».[48] Le même rapport ajoutait que « les Jeunes tunisiens estimèrent qu'en faisant bloc avec les Israélites, qu'ils disent très puissants en France, ils obtiendraient plus facilement satisfaction ».[49] Ce comité comprenant une dizaine de musulmans et autant de juifs. On note parmi eux la présence, du côté des musulmans, de Hassen Guellaty, Ahmed Sakka [*Aḥmad al-Saqqā*] (Monastir 1892–1957 Paris), Radhi Ben Chédli, M'hamed Ben Farhat [*Muḥammad Bin Farḥāt*], Salah Ben Yahia Belkhoja et M'hamed Jaïbi [*Muḥammad al-Ǧaʿāyibī*] (Tunis 1878–1938 ibid.), directeur du journal arabe *Al-Ṣawāb* [*Le bon sens*]. Du côté des juifs, on relève la présence d'Albert Bessis, d'Abraham Bismuth [*Abrāhām Bismūt*] (1878–1948 Ariana), de Jacques Scemama [*Ǧāk Šamāma*], d'Emile Fabre et de Mardochée Smadja [*Mardūḫāy Samāǧa*] (Tunis 1864–1923 ibid.), directeur du journal *La justice*[50] et qui était en 1905–1914 le leader de l'option pour la naturalisation des juifs tunisiens.[51] Il semble que ce dernier, étant déçu des restrictions du décret d'octobre 1910, instituant une naturalisation sélective, ait changé de cap, dans l'intention de faire pression sur les autorités coloniales pour aménager cette loi. Une forme de

45 Voir le journal *Al-Wazīr* [*Le ministre*] des 24 mai, 2 août, 20 septembre et 4 octobre 1920.

46 I. S. H. M. N. : (note 43), folio 291.

47 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 17 juillet 1920.

48 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 9 juillet 1920.

49 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 9 juillet 1920.

50 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 9 juillet 1920.

51 Voir SMA[D]JA, *De l'extension* (note 1).

chantage, semble-t-il, auquel les représentants musulmans de ce comité n'avaient peut-être pas fait attention ou avaient évité de le remettre sur le tapis, considérant comme le préconisait le proverbe tunisien : « Nous sommes les enfants de ce jour ».

La première action de ce comité, juste après sa constitution en juillet 1920,[52] fut une action de propagande. Profitant, en effet de l'augmentation en août des prix des denrées de premières nécessités, comme la semoule, le pain et l'huile, le bureau s'était réuni à la rue d'Athènes au siège du journal *Le cri du soir*. Ils avaient décidé, malgré le saccage de certaines boutiques de juifs, « de faire une active propagande dans les milieux indigènes, tant de Tunis que de l'intérieur »[53] de la Régence pour décrisper la situation entre les deux communautés. D'autre part, dès octobre 1920, ce comité prit la dénomination d'*Union judéo-musulmane*, qui fut à l'origine de la seconde délégation destourienne, dépêchée en France en décembre de la même année, sous la conduite de Tahar Ben Ammar [*Ṭāhir Bin ʿAmmār*] (Tunis 1889–1985 Tunis) et comprenant Abderahmane Lazzem (Bizerte 1877–1937 La Mecque), Elie Zérah (Tunis 1883–1949 ibid.) et Albert Bessis.

En effet, le commissaire Clapier notait déjà en octobre 1920, que ce comité pensait « envoyer une délégation à Paris pour réclamer à nouveau la fameuse constitution ». Et d'ajouter : « Cette délégation serait composée d'Israélites et de Musulmans, qui s'aboucheraient avec les sionistes et l'Alliance Universelle Israélite ».[54]

Cette petite note mérite réflexion et quelques remarques. D'abord, le commissaire Clapier n'était pas sûr de ses informations, puisqu'il avait utilisé dans ses propos le conditionnel.

Ensuite, les sionistes avaient, certes, tenté après les accords de San Rémo d'avril 1920, d'établir un rapprochement avec les Arabes d'Orient d'une façon générale, mais pour leur part les sionistes de Tunisie n'avaient pas pris une position claire, étant occupés par leurs divisions et par la tentative de constituer une fédération.[55] Ils n'avaient, en effet, cessé au cours de 1920 de rappeler qu'ils n'avaient « pas une politique en ce qui concerne les affaires du pays ». Ils voulaient, selon Henri Maârek, « s'attirer l'amitié

---

52 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 9 juillet 1920.

53 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 24 juillet 1920.

54 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 9 octobre 1920. Voir aussi A. N. T. : *Série Histoire* (note 39), note du 22 octobre 1920.

55 Voir notre mémoire *Les activités sionistes* (note 32).

et les bons procédés de tous les concitoyens sans exception et plus particulièrement les Arabes ».[56]

Cela ne veut aucunement dire, que les membres de la seconde délégation destourienne avaient pris contacts à Paris avec des sionistes, même si à l'époque, ils avaient gardé silence à propos de la question palestinienne et n'en avaient pas encore pris position, tellement ils étaient pris par la question tunisienne.

Cette hypothèse nous est dictée par deux raisons. Premièrement, mis à part cette petite note, écrite au conditionnel, nous ne trouvons aucune autre indication sur ce genre de contacts. Deuxièment, la majorité des juifs tunisiens du comité précité, ainsi que ceux de la délégation destourienne étaient des assimilationnistes, malgré qu'ils aient été déçus par la politique française à l'égard des juifs tunisiens, d'une façon générale. Ils étaient également pour la plupart des « alliancistes ». Or, les alliancistes, surtout ceux de l'Alliance Universelle Israélite de Paris, étaient à l'époque farouchement antisionistes, à tel point que les sionistes, de Paris ou de Tunis, les accusaient d'être « des bâtards et des traîtres » à la cause du judaïsme.[57]

C'est pour cette raison que nous ne penchons pas pour l'idée d'un contact, même formel, avec les sionistes de Paris. Certes, peut-être avaient-ils eu des entretiens avec certains juifs de la Métropole, mais il est certain que ces derniers étaient de gauche, appartenant au courant assimilationniste et antisioniste, prôné par l'Alliance Universelle Israélite et le Consistoire des juifs de France. Ainsi, la note du commissaire Clapier semble s'inscrire en faux, puisqu'un mois après le même Clapier reconnaissait qu'Albert Bessis « serait [à Paris] l'objet d'attentions particulières des dirigeants de l'Alliance Israélite qui voudraient trouver, en lui, le chef, à Tunis, d'un comité de résistance aux manœuvres sionistes ».[58]

Publication et programme

Le Comité judéo-musulman pour l'indépendance avait publié dès le 3 octobre 1920 un journal. Son titre *La Tunisie nouvelle* était assez significatif, ainsi que sa devise annonçant que « les chiens aboient… et la caravane passe ».[59] Il s'agit d'un « organe hebdomadaire, politique et littéraire »,

---

56 Voir HENRI MAÂREK, « Juifs et Arabes », in : *La voix juive* du 15 août 1920.

57 Voir notre travail *Les activités sionistes* (note 32), p. 101.

58 A. N. T. : *Série Histoire* (note 39), note du 22 novembre 1920.

59 Voir *La Tunisie nouvelle* du 3 octobre 1920.

ayant également pour sous-titre « pour l'union des musulmans et des juifs et pour le triomphe des principes républicains ». Son comité-directeur était composé de la manière suivante : Jacques Scemama, Dr. Chemla, Dr. Khayat [*al-Ḫayyāṭ*], Dr. Boulakia, Bessis, Bismuth, Smadja, Albert Nahum du côté des juifs ; Hassen Guellaty, Jilani Ben Romdhane, Mohamed Noômane, M'hamed Jaïbi, Tahar Ben Ammar, Ahmed Sakka, Radhi Ben Chédli, M'hamed Ben Farhat, du côté des musulmans.[60] Son programme d'action se résumait en un seul mot d'ordre : « lutter contre la haine entre les races et les confessions et œuvrer à leur rapprochement ». Ce programme était bien exposé dans l'éditorial du premier numéro de *La Tunisie nouvelle* du 3 octobre 1920, dans lequel on lit entre autres :

« Nous tâcherons d'éduquer la foule panurgienne, qu'un fanatisme odieux, excité par ceux qui trouvent intérêts dans ce genre de division, et lui apprendrons que tous les hommes sont des frères quelle que soit leur croyance, quel que soit leur pays. Chez nous, pas de bicots, pas de roumis, pas de youpins ! Nous avons appris à vivre avec les Français, les Italiens, les Anglo-Maltais, nous ne pouvons que les aimer et vivre avec eux en bonne intelligence, comme d'ailleurs, cela a été à ce jour. Nous éviterons toujours les discussions discordantes pour ne pas créer des dissentiments entre divers éléments de la population ». Et le journal d'ajouter : « Nous démasqueront nos contradicteurs en exposant clairement nos points de vue et en détruisant les équivoques. » « Nous élèverons notre voix pour qu'on sache en France, qu'en Tunisie, il existe une partie de la population qui réclame une Constitution, que tout sincère républicain ne pourra lui refuser. »

« Les Musulmans et les Israélites », poursuivait le journal, « ne sont presque pas représentés au sein de la Conférence consultative, c'est contre cela que nous élevons. Nous voulons que les Tunisiens puissent être électeurs et éligibles [...] »

« Nous demanderons aussi qu'on institue une loi pour obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à un certain âge. Chaque citoyen sera alors conscient de son rôle et on ne pourra plus faire agir des individus contre eux-mêmes. L'œuvre que nous entreprenons est trop belle et ne manquera pas d'adeptes ». L'éditorialiste écrivait en conclusion : « Pour poursuivre cette œuvre, il faut que nous soyons soutenus par tous ceux qui se rallient à notre idée d'unir les musulmans et les israélites, de

60 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 27 novembre 1920.

défendre leurs intérêts et de combattre pour le triomphe des principes républicains ».[61]

On voit par là que le programme de ce comité, esquissé dans cet éditorial, était conforme à celui du Destour, tracé dans l'opuscule de Thaâlbi *La Tunisie martyre*, surtout en ce qui concernait la requête d'instaurer une Constitution, ainsi que la gratuité d'un enseignement obligatoire. Bien plus, le journal adopta en entier le programme du Destour.[62] Ce n'était pas étonnant, puisque l'un des membres de ce comité n'était autre qu'Ahmed Sakka, auquel on attribuait l'opuscule *La Tunisie martyre*, et que l'avocat Jacques Scemama était, en même temps, l'avocat défenseur de Thaâlbi, à la suite de l'arrestation de ce dernier en août 1920 sous l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat.

Toutefois, malgré les bonnes intentions de ce programme, ainsi que la volonté des uns et des autres à faire réusssir cette tentative de rapprochement entre musulmans et juifs et créer par conséquent les conditions d'une société plurielle et démocratique, cette expérience avait vite connu un cuisant échec, lourd de conséquence. D'ailleurs, cet échec pointait à l'horizon dès les premiers jours. En effet, à peine le bruit de l'évantualité de créer une alliance entre juifs et musulmans, que le publiciste juif Joseph Cohen-Ganouna entama dans son journal *L'égalité* une campagne de dénigrement, prétendant que les juifs ne pensaient pas se rallier aux musulmans pour réclamer une constitution. Par cette attitude, Ganouna avait, certes, provoqué le mécontentement de plusieurs notables juifs, qui avaient reconnu que cette union constituait « une garantie pour eux contre les oppressions et les abus qui se commettent sur leurs biens et leurs personnes » par les colons et par la France.[63] Il fut même accusé d'avoir « des rancunes contre les musulmans pour des événements personnels anciens, d'ailleurs sans importance ».[64]

L'échec et la fin du comité

A peine cinq mois de sa constitution, c'est-à-dire à partir de novembre 1920, le Comité judéo-musulman pour l'indépendance avait connu des

---

61 Voir *La Tunisie nouvelle* du 3 octobre 1920.

62 Voir *La Tunisie nouvelle* du 17 octobre 1920.

63 Voir les journaux *Al-Ṣawāb* [*Le bon sens*] du 20 juillet 1920 et *L'évolution tunisienne* du 7 août 1920.

64 *Al-Ṣawāb* [*Le bon sens*] (note 63) et *L'évolution tunisienne* (note 63).

dissensions, à tel point que, selon le commissaire Clapier, six musulmans sur dix auraient présenté leurs démissions. Et ce malgré les efforts de Smadja, Bessis, Guellaty et Ben Romdhane pour les en dissuader et maintenir la cohésion du groupe.[65] Il semble que ces dissensions étaient le reflet et les conséquences de celles qui commençaient à se faire jour et à s'amplifier au sein même du Destour, surtout à la suite de la publication de *La Tunisie martyre*, entre les partisans de l'indépendance pure et simple et ceux qui étaient pour la modération, les réformes et une politique d'association.[66]

Pour sa part, Albert Bessis avait essayé d'intéresser l'Alliance Universelle Israélite à la cause tunisienne et à celle du comité. D'où l'accusation du commissaire Clapier, à propos dans éventuel abouchement, à Paris, entre les membres de la délégation destourienne et les sionistes. Toutefois, l'Alliance avait refusé cet appui.[67] De son côté, Elie Zérah était quelque peu hésitant, quant à sa participation au sein de la seconde délégation du Destour, surtout après le tollé général provoqué par l'ouvrage de Thaâlbi. Mais il semble qu'Albert Bessis, l'un des fervents animateurs du comité, tout comme Hassen Guellaty, l'ait poussé à y prendre part. Seulement, il faut signaler que l'une des principales causes de l'effritement de ce comité était essentiellement due à la position de certains nationalistes de l'intérieur de la Régence à son égard ; position qui était, d'ailleurs, quelque peu alimentée par la propagande des colonialistes et de l'administration coloniale.

En effet, le Comité judéo-musulman avait tenté de créer des sous-comités à Sousse, Sfax [*Ṣafāqis*], Souk el-Arbaâ [*Sūq al-Arbiʿāʾ*], Tozeur [*Tauzar*], Gafsa [*Gafṣa*] et d'autres villes de l'intérieur du pays. Toutefois, mis à part les sous-sections des deux premières localités précitées, celles des autres n'avaient pas vu le jour. Bien au contraire, celle de Gafsa avait dépêché un délégué musulman à Tunis dans le but de faire une campagne dans les journaux contre cette union. D'autres facteurs avaient concouru à alimenter les dissensions entre les membres du comité, et qui s'étaient

65 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 27 novembre 1920.

66 Voir ALI MAHJOUBI, *Les origines du mouvement national en Tunisie (1904–1934)* (Manšūrāt al-Ǧāmiʿa al-Tūnisiyya, Kulliyyat al-Ādāb wa-l-ʿUlūm al-Insāniyya = Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Série 4 : Histoire, t. 25), Tunis : Publications de l'Université de Tunis 1982, pp. 204-214.

67 A. N. T. : *Série Histoire* (note 6), note du 30 novembre 1920.

soldées par sa dissolution en janvier 1921. D'abord, il y avait la campagne orchestrée par le journal des prépondérants colonialistes, *La Tunisie française*. Celui-ci s'était étonné de ce qu'il avait considéré comme une alliance « contre-nature ».[68] Il avait essayé, dès octobre 1920, de rappeler dans une série d'articles aux juifs les prétendues exactions qu'ils avaient subies avant l'arrivée de la France, tout en accompagnant cela par de nombreuses exagérations inouïes et des contre-vérités. Tout en faisant table rase de ses campagnes antisémites d'avant la guerre, ce journal leur avait miroité les avantages d'une éventuelle assimilation, avec les bénéfices et les avantages d'une probable naturalisation. D'autant plus que les autorités coloniales avaient institué, dès 1919, le *tiers colonial*, autrement dit la majoration des traitements des fonctionnaires français de 33 %.[69]

Ensuite, et toujours dans le cadre d'une éventuelle assimilation, la France avait changé de politique à l'égard des juifs, au moment où *le péril italien* s'était renforcé dans les années 1920, en leur promettant la révision des conditions de leur naturalisation. Promesse qui avait abouti, malgré les restrictions et les conditions rigoureuses, à la loi de naturalisation de 1923.[70] Enfin, l'élite juive, surtout les Grana, avaient par la suite choisi la résignation face à une prépondérance coloniale, qui s'était affirmée avec arrogance. Elle avait ainsi opté pour le moindre mal, à savoir le maintien du statu quo pour préserver les droits acquis et défendre ses positions socio-économiques et si possible les consolider.[71]

Ainsi, il y a lieu de constater que les autorités françaises avaient su manœuvrer pour maîtriser la situation, en creusant davantage la mésentente entre les musulmans et les juifs. Étant au fait des divisions que connaissait la communauté des juifs en Tunisie, divisions séculaires entre les juifs *grana* et les juifs *twansa*, elles avaient miroité á ces derniers, déjà acquis à la culture française, l'éventualité d'une naturalisation avec ses avantages financiers et moraux. Son objectif était de porter un coup de grâce à l'influence économique et politique des juifs livournais pour contrecarrer l'influence italienne ; cible qui ne fut effectivement atteint qu'au lende-

---

68 Voir *La Tunisie française* des 7 et 20 octobre 1920.

69 Voir MAHJOUBI, *Les origines du mouvement national* (note 66), pp. 171-173.

70 Voir ABDELKRIM ALLAGUI, « Les juifs face à la naturalisation dans le Tunis colonial », in : *Histoire communautaire, histoire plurielle : la communauté juive de Tunisie ; actes du colloque de Tunis, organisé les 25-26-27 février 1998 à la Faculté de la Manouba*, Tunis : Centre de publication universitaire 1999, pp. 203-215.

71 Voir BESSIS, *La Méditerranée fasciste* (note 34), p. 39.

main de mai 1943, date de la défaite des forces de l'Axe en Tunisie et la mise en marche d'un processus de liquidation des biens italiens dans la Régence.[72]

Quant aux nationalistes tunisiens, n'ayant pas, comme à leur accoutumé, à s'immiscer dans les affaires internes de la communauté des juifs tunisiens, n'avaient pas su mettre en confiance la majorité de ces derniers, notamment les pauvres de la Hara, autrement dit les juifs twansa, en se ralliant essentiellement aux juifs grana, croyant à leur force économique et à l'éventualité de pouvoir financer leur mouvement. Or, ceux-ci, en se rapprochant des nationalistes, avaient voulu, au contraire, les utiliser contre la France, afin de mettre celle-ci en difficulté dans la Régence et de permettre éventuellement à l'Italie de réaliser ses objectifs en Tunisie. Aussi les juifs twansa, de par l'intolérance des Grana à leur encontre, s'étaient-ils sentis comme des laissés pour compte, optant ainsi soit pour la naturalisation, même si certains avaient adhéré aux mouvements de gauche, soit pour le sionisme, pour devenir par la suite le vivier de l'émigration des juifs vers la Palestine.

---

72 Voir notre travail sur « Les prisonniers de guerre des puisssances de l'Axe en Tunisie (1943–1945) », in : *Les cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines = Al-Kurrāsāt al-tūnisiyya : maǧallat al-ʿulūm al-insāniyya* 48 (1995) 169-170 : Numéro spécial : *VIe Congrès International d'Histoire et de Civilisation du Maghreb (Tunis, décembre 1993) « Guerre et paix dans l'histoire du Maghreb » = Aʿmāl al-muʾtamar al-ʿālamī al-sādis li-tārīḫ al-maġrib wa-ḥaḍāratihī (dīsimbir 1993 Tūnis) : « Al-Ḥarb wa-l-salām »*, pp. 261-294.